

Vivre à Luxé



EN PRESENCE DES ENFANTS DE L'ECOLE ET DES ANCIENS COMBATTANTS, CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE AU MONUMENT AUX MORTS PUIS AU CIMETIERE EN HOMMAGE AUX ANCIENS COMBATTANTS MORTS POUR LA FRANCE



Visite du chantier avec Mme Bonnefoy et M. le Maire de Villognon.

Visite du chantier de la ferme photovoltaïque Luxé (3ha) / Villognon (9ha) en présence de Mme Bonnefoy, et de M. le Maire de Villognon. La construction s'achèvera dans le courant du premier trimestre 2024 pour une mise en service au cours du second trimestre. La production d'électricité peut couvrir 7600 habitants par an hors chauffage. Cette centrale est raccordée au réseau via le poste source de Mansle mais n'alimentera pas directement les communes. L'urgence écologique nous impose d'agir pour participer activement à la transition énergétique, en développant les énergies renouvelables comme ici à Luxé et Villognon avec SOL'R PARC CHARENTE.





Nous voici déjà à mi-chemin de cette mandature dont le déroulement est pour le moins atypique par bien des aspects. Le contexte international, le défi climatique, le retour de l'inflation, la flambée des énergies et les tensions sociales que traverse le monde, notre pays, et même notre petite commune me renforcent à la fois dans mes valeurs et dans mes objectifs. Tous les événements, conflits, attaques terroristes, mettent en évidence les contrastes de notre planète, et les difficultés à vivre ensemble, à accepter les autres et à partager des idées universelles.

Plus que jamais, nous avons besoin de cohésion sociale et républicaine, d'esprit civique, de solidarité, d'entraide, de communication et du respect de nos valeurs et de notre engagement citoyen.

Jamais autant de maires n'ont démissionné de leurs fonctions que ces dernières années. Gérer une commune en faisant face aux injonctions contradictoires, à la complexification des procédures et la raréfaction des moyens, aux intérêts particuliers qui ne se soucient guère de l'intérêt général, à l'individualisme et même parfois au manque de respect des biens et des personnes, y compris menaces ou agressions et diffamations, exige de la résistance et un engagement de chaque instant. Il semble primordial de rester enthousiaste et motivé, à l'écart de toutes les dissensions, afin ne pas perdre de vue tous les projets engagés et nécessaires pour la commune.

Cette période de mi-mandat vient d'être marquée par un temps fort lors de l'élection du 2 juillet 2023, aboutissant à la prise de fonction de nouveaux conseillers parmi lesquels deux d'entre eux ont été élus adjoints. Cependant cinq démissions viennent d'avoir lieu à nouveau, ce qui est dommageable car même si certains points de vue divergent, l'important est d'échanger et chaque idée même contradictoire, doit être prise en compte pour faire avancer le débat. Ces démissions vont donc entraîner de nouvelles élections le 28 janvier prochain et le 4 février, au cours desquelles vous plébiscitez l'arrivée d'une nouvelle équipe. Malgré le contexte qui pourrait sembler morose, plusieurs personnes ont confiance et veulent s'engager afin de devenir des acteurs de la commune. Nous les en remercions.

La seconde partie de ce mandat devrait voir l'aboutissement et le lancement de plusieurs projets. En effet dans un contexte de plus en plus tendu, grâce à une gestion financière rigoureuse, la municipalité réussit malgré tout à maintenir sa politique ambitieuse d'investissement, de modernisation et de développement de la commune avec en projet phare, la construction de la Maison de Santé Pluridisciplinaire, en complément de la nouvelle pharmacie prévue (projet privé). Je serai bientôt en mesure de vous présenter le projet dans sa globalité, lors de la cérémonie des vœux. Cette fin d'année verra également l'aboutissement de la rénovation du logement à la gare afin de le proposer à la location. Nous espérons amorcer également un important programme de sécurité, d'une part à l'entrée du bourg, puis au carrefour entre la D 739 et la D 186, puis sur la D 186 entre le pont et le bourg et sur la D 739 devant la maison médicale. Nous travaillons depuis plusieurs mois avec le département et notamment avec l'agence départementale pour le développement du territoire, car l'aménagement de ces routes départementales ne dépend pas uniquement de la commune. Nous espérons concrétiser également avant la fin de notre mandat, la rénovation du secteur de la gare mais tous ces projets demandent du temps et sont coûteux. Notre principale préoccupation dans l'immédiat, reste la construction de la Maison de Santé. Différentes démarches sont en cours, ainsi que des dossiers de demande de subvention, car le projet est ambitieux et nécessite des aides financières importantes. Nous sollicitons les subventions et les différents partenaires tels que l'état, le département, la région et l'Europe, afin que ces investissements s'accomplissent sans impacter la pression fiscale et les possibilités d'actions de nos générations futures.

En cette fin d'année, mes remerciements, ma reconnaissance vont aux agents de la commune, agents techniques et secrétaires, aux agents de l'Ehpad, personnel technique et soignant, ainsi qu'à toutes les associations, aux bénévoles, à tous ces partenaires locaux, qui sont mobilisés à nos côtés. Dans un contexte difficile et incertain, j'aimerais à nouveau vous inviter à ne pas baisser les bras pour faire vivre notre village et nos associations, que je remercie vivement pour leurs actions tout au long de l'année. Elles sont la clef de la vitalité de notre bourg et sont une source inépuisable d'idées et de propositions fédératrices. Elles favorisent ce lien social si important à notre équilibre. Qu'elles soient toutes remerciées pour leur dynamisme et leur implication.

Même si les difficultés de tous ordres auxquelles nous devons faire face, à titre individuel ou collectif, peuvent créer un sentiment de morosité, il est bon de se rappeler l'importance des relations humaines au sein d'une commune comme la nôtre, suffisamment petite pour être une vraie communauté, se querellant parfois, mais gardant avant tout son sens de la solidarité. Chers administrés, je sais, avec mon équipe, pouvoir compter sur votre soutien.

Je vous invite à la cérémonie des vœux du conseil municipal le samedi 6 janvier à 11h à la salle des fêtes, suivie d'un moment convivial de partage.

En ce temps des fêtes, puisse la joie être dans tous les cœurs, dans tous les sourires, dans toutes les attentions que vous porterez à chacun ! Que cette fin d'année vous apporte bonheur, amour, paix, surtout la solidarité au quotidien. J'adresse une pensée particulière à celles et ceux qui sont seuls, j'adresse un message de réconfort et de sympathie aux personnes les plus fragiles. Puisse notre affection collective, nos pensées chaleureuses, notre bienveillance leur parvenir, accompagnées des gestes d'attention ou d'amitié que chacune et chacun pourra faire pour sa voisine, son voisin, ou ses amis.

A eux, comme à chacune et chacun d'entre vous, je souhaite un beau et joyeux Noël !!!
Que ces fêtes de fin d'année vous apportent chaleur et réconfort dans cette période où nous en avons tant besoin.

Prenez soin de vous.

Véronique Samazière

Maire de Luxé

DECEMBRE 2023

L'ÉCOLE

L'école de Luxé a fait sa rentrée cette année avec 56 élèves motivés et heureux de retourner sur les bancs de l'école. Les élèves sont répartis dans les 3 classes de la manière suivante : - une classe maternelle qui accueille les 18 enfants de la PS à la GS dont s'occupe Mme POUX Lucie aidée par son ATSEM : Mme PANTIER Alexandra ; - une classe de 20 CP-CE1-CE2 avec Mme DENECHAUD Céline aidée par Mme GUILLON Patricia ; - une classe de 18 CM1 / CM2 avec Mme DARTIGUE-LONGUE Mathilde qui assure également la direction de l'école. Dès le début de l'année, de nombreux projets sont déjà amorcés : les sorties au cinéma pour les trois classes, les interventions de CALITOM sur l'environnement, les petites fabrications artisanales pour le 11 novembre ainsi que pour le marché de Noël de Luxé, ...

Un début d'année riche en événements et en projets ! D'autant plus que les CP-CE1-CE2-CM1-CM2 ont le projet fou de partir découvrir St Lary durant 6 jours en février. Avec un coût total de plus de 18 000 euros, il a fallu compter sur la solidarité et l'aide de tous nos partenaires pour réaliser ce beau projet.

Nous tenions donc à remercier tous nos partenaires sans qui tout cela n'aurait pas pu être possible.

Tout d'abord, merci aux élèves ainsi qu'aux parents qui ont participé activement à toutes les actions menées par l'école (vente de gâteaux, méga tombola, marché de Noël ...) afin de nous aider à récolter de l'argent.

Ensuite, nous avons pu compter sur de précieuses aides financières. Un grand merci aux trois mairies : Luxé, Ligné et Juillé ainsi qu'à l'APE Les ptits loups luxéens pour leur généreuse participation.

Nous tenions également à remercier notre banque : Le Crédit Mutuel du Sud-Ouest pour leur apport financier ; le Crédit Agricole qui nous a également apporté son aide ; et le Conseil Départemental pour leur généreux soutien financier.

Merci à tous les donateurs qui n'ont pas hésité à nous apporter leur aide financière pour mener à bien ce projet.

Un grand merci également à tous les commerçants du secteur qui nous ont gracieusement donné des lots pour notre tombola.

J'en profite également pour remercier chaleureusement mes incroyables collègues pour leur investissement et leur dynamisme. Elles ont fait de cette aventure (semée d'embûches parfois), une aventure inoubliable.

Bref, vous l'aurez compris, c'est grâce à cette entraide et cette générosité que les enfants de Luxé vont pouvoir découvrir la montagne et faire des batailles de boules de neige.

MERCI à tous et nous vous donnons rendez-vous à notre vente de tartiflette, le samedi 16 décembre à la salle des fêtes de Luxé. (N'oubliez pas de commander votre barquette ; bon de commande ci-joint).

La directrice, Mathilde Dartiguelongue (article transmis par l'école)

L'APE

Encore une année riche pour l'Association des Parents d'élève de l'école

Lors de l'assemblée générale en octobre, nous avons pu constater un dynamisme et un élan positif au sein de cette association.

C'est avec grand succès que nous avons terminé l'année scolaire par une magnifique kermesse à laquelle, un spectacle haut en couleurs était proposé par nos enfants .

Cette année est rythmée par un voyage à la montagne pour les enfants de l'école, aussi de nombreuses sorties scolaires et projets seront animés par nos enseignants. L'APE a pour objectif d'accompagner ces projets.

Évidemment, L'APE des Petits Loups Luxéens manque toujours de parents volontaires, c'est avec regret que nous constatons un manque d'investissement général auprès de l'association.

Cela n'empêche pas un nombre important d'événements en tout genre. Pour cela, nous remercions de tout cœur les personnes engagées.

Cette nouvelle année se veut forte en rebondissement avec de nombreux projets prévus, le 25 novembre 2023 le Marché de Noël, le 20 janvier un grand loto, le 6 avril 2024 le traditionnel karaoké et le 29 juin 2024 la Kermesse; les goûters seront proposés aux enfants chaque veille de vacances scolaires; et les ventes traditionnelles comme chaque années seront proposées.

C'est avec un grand plaisir que nous vous retrouverons tout au long de cette année scolaire pour partager autour de notre école.



(article transmis par l'association)

LES ASSOCIATIONS...

Pétanque Luxéenne

Au cours de l'année 2023 deux concours officiels étaient prévus faute d'arbitre

nous avons pu en organiser qu'un seul le samedi 12 Août, le concours s'est déroulé dans une bonne ambiance. Nous avons participé pour la 3ème année au championnat open de 2ème division ou l'équipe a terminé 5ème de la poule sur 8.

Remerciement aux joueurs ayant participé aux championnats et dans les concours officiels.

Pour la nouvelle année 2024, la pétanque Luxéenne organisera 2 concours officiels, le dimanche 23 juin en triplettes promotion et le dimanche 25 Août en doublettes.

Le championnat open commencera au mois de Juin.

Les personnes intéressées par la Pétanque peuvent contacter

Mr Loiseau Christian :

au 06 82 94 17 00.

En cette fin d'année, la Pétanque Luxéenne vous souhaite de bonnes fêtes et vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2024.

(article transmis par l'association)



FREDON
NOUVELLE-AQUITAINE

Contact : Mr CUSSAGUET Jérôme

Mail : jerome.cussaguet@fredon-na.fr

Tel : 07 48 88 10 62

Le réseau FREDON en Charente intervient sur le département en collaboration avec les collectivités, les agriculteurs et l'ensemble des acteurs du territoire pour la gestion des espèces susceptibles d'occasionner des dégâts (ESOD) et les espèces envahissantes ainsi que pour la protection des cultures.

A ce titre FREDON déploie tout au long de l'année des programmes de surveillance, de prévention et de lutte pour les maîtriser en apportant une expertise pour leur identification et le choix des méthodes d'intervention.

Ses techniciens vous accompagnent tout au long de l'année pour la mise en place d'actions de gestion :

- Luttés collectives par piégeage (rongeurs aquatiques, frelons asiatiques, oiseaux prédateurs etc..)
- Inventaire et surveillance des espèces exotiques envahissantes.

- Identification, formation et conseil de gestion sur les bio agresseurs, (chenille processionnaire, frelon, rat souris etc...)
- Prestations de destruction des nids de frelons asiatiques .

En fonction de vos demandes et de vos besoins (collectivités, agriculteurs et administrés) des actions peuvent être organisées par FREDON sur la commune.

AIDE AUX DIFFERENTES ASSOCIATIONS

Dans le cadre du Budget 2023, le Conseil Municipal a délibéré l'attribution des subventions suivantes :

- ADMR Mansle :300 €
- Amicale des Anciens Combattants de Mansle : 120€.
- Amicale des Donneurs de Sang de Mansle : 100 €
- Croissant d'Or Luxéen : 350 €
- Atelier des Petites Mains Luxé : 200 €
- Chambre des Métiers de la Charente : 325 €
- Club des Aînés de Luxé : 200 €
- France Adot 16 : 150 €
- GDON de Saint-Groux : 300 €
- RASED Aigre-Rouillac : 120 €
- Médaillés Militaires de Mansle : 50 €
- Pétanque Luxéenne : 150 €
- Prévention Routière de la Charente : 50 €
- Société de Chasse de Luxé : 400 €
- Luxé en Fleurs : 300 €
- Coopérative scolaire de Luxé : 800 € (pas de subvention demandée par l'APE, donc subvention complémentaire versée à l'école)
- Anciens du Judo de Luxé : 200 €
- AAPPMA Mansle : 50 €
- Emmaüs Ruffec : 300 €
- Collège d'Aigre :300 € (voyages élèves de Luxé)
- Collège de Mansle :40€ (voyages élèves de Luxé)

Total des subventions versées aux associations : 4805,00€

La municipalité met également à la disposition de chaque association un local gratuit et prend en charge les frais de chauffage et d'électricité. (Le local de la chasse a été rénové en 2003 pour la somme de 2000 € et les frais d'électricité se montent à 1988,45€ pour l'année 2022. Un second local attenant au logement de la gare est également prêté gracieusement à l'association de la chasse pour accueillir leurs couveuses et élevage de faisans.)

Cette année des travaux de remise aux normes électriques ont été réalisés dans le local des aînés et la salle des associations : installation de deux compteurs indépendants , changement de radiateurs, suppressions des appliques non branchées à la terre. Des travaux sont également prévus au local de pêche pour une remise aux normes électriques.

LES ASSOCIATIONS... LES INFORMATIONS...

L'Association de la Chasse

La chasse au niveau nationale est de plus en plus en difficulté et notre société n'y échappe pas.

En 1990 nous étions 90 chasseurs et cette année nous ne sommes plus que 22 sociétaires payants (gratuit au plus de 70 ans) il y a toujours plus de taxes obligatoires a payées (fédération; assurance ;bracelets de chevreuils) a cela il faut aussi ajouter les bracelets de sangliers pour préserver les cultures, tout cela coute de plus en plus malheureusement.

Suite à une panne de congélateur en février 2020 nous avons sollicité (comme d'autre l'on fait) une aide de la municipalité ,mais celle-ci a toujours un prétexte pour nous la refuser le dernier en date « il faut en parler au percepteur !!!!!!! » De ce fait nous allons réduire nos actions sur le terrain et diminuer le nombre de bracelet nous n'attendons plus rien de cette municipalité

Pour répondre à tous cela,
nous réalisons deux manifestations :

Notre MOULES-FRITES qui cette année a été déplacé au dernier moment, bouleversant l'organisation malgré tout, nous remercions toutes les personnes présentes ainsi que les sociétés de chasse voisines qui ont palliées a l'absence des responsables de la municipalité. Ensuite comme tous les ans depuis la COVID nous cuisinons du civet de chevreuils le weekend avant les fêtes de NOEL ,nous remercions aussi toutes les personnes qui par leurs achats contribuent à faire vivre notre société

Nous les bénévoles réalisons quelles actions pour le gibier sauvage, nous constatons de nombreuses dégradations sur les seaux d'agrainage (14 vols et détériorations a 10 euro le seau) et la disparition de bacs servant d'abreuvoir. Ces préjudices coutent a notre association. Nous achetons du blé, cette action n'est faite que pour assister les animaux sauvages à se nourrir en période hivernale

Après le fermeture de la chasse et comme la fédération de chasse le préconise une campagne de piégeage sera faite en respectant les regles de securite

NE PAS DEGRADER NOS INSTALLATIONS MERCI

**Vente de civet de chevreuil le weekend
du 15 et 16 décembre**

(article transmis par l'association)



CO Luxé

Plus qu'une équipe : c'est une vraie bande de copains qui partagent la même passion : le football.

Nous évoluons cette saison en D 4 (4ème division de district).

Vous pouvez nous suivre sur Facebook : CO Luxé.

Merci aux 561 followers qui nous suivent déjà !

Nous jouons à Luxé le Dimanche à 15 h aux dates suivantes :

10 décembre 2023

17 décembre 2023

21 janvier 2024

11 février 2024

10 mars 2024

14 avril 2024

5 mai 2024



Nous serons ravis de vous accueillir sur notre stade et à notre buvette.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous ! Le bureau

(article transmis par l'association)

L'association de pêche du Lac des Saules

L'association de pêche du Lac des Saules est heureuse d'accueillir les pêcheurs qui en ce lieu trouveront l'endroit idéale pour pratiquer leurs pêches préférées soit a la Carpe, la pêche au coup, a la Mouche et aux Carnassiers.

Pour l'année 2023 l'association a lâché
1, 950 t de truites.

Nous avons organisés 3 concours de pêche au coup, 5 enduros Carpes se sont déroulés pendant les quelles ont été faites de belles prises dont une carpe commune de 22 kg et une carpe miroir de 23Kg 800.

Remerciements aux participants pour les diverses manifestations et aux commissaires lors des concours.

Le 22 Octobre une belle prise a été faite, une carpe miroir de 27 kg, bravo aux deux jeunes carpiste qui ont battus leur record.

Le bureau vous souhaite une bonne fin d'année et vous présentent ses meilleurs vœux pour la nouvelle année 2024.

(article transmis par l'association)

La Société des Courses de Luxé a réalisé une très belle année 2023, avec toujours un très grand succès au niveau des lotos qui reçoivent à chaque fois de nombreux participants.

Les 2 brocantes ont également connu un succès fou avec de nombreux exposants et visiteurs et une météo exceptionnelle.

Les courses de chevaux avec le concert des Rolling Stones ont également connu un très beau succès, aussi bien au niveau participation que public.

Les dates des courses de 2024 sont connues. Elles auront lieu les vendredi 2 août et samedi 3 août, avec 2 concerts (un le vendredi et un le samedi) suivis des courses de chevaux en nocturne.

L'année 2024 sera importante pour la Société des Courses car cela sera les 120 ans de la Société et les 25 ans de la création de l'hippodrome de la Châtaigneraie. C'est pour cela que nous souhaitons communiquer les dépenses que la Société a investies pour la création et l'aménagement de l'hippodrome.

Nous mettons bien sûr à disposition de toutes celles et tous ceux qui le souhaitent, les factures acquittées par la Société.

Vous trouverez ci-dessous une synthèse des dépenses (investissements réalisés) par poste :

Achat terrain	15 244,90 €
Achat arbres et préparation terrain	8 010,94 €
Tribune	92 619,39 €
Bâtiment PMU	24 179,90 €
Emprunts	171 587,76 €
Sandwicherie	13 065,70 €
Infirmierie	3 520,40 €
Tour arrivée + box de passage	15 114,41 €
Buvette	18 195,18 €
Aménagement abords	7 078,15 €
Lices	31 216,80 €
Tour du milieu	6 574,51 €
Arrosage piste + réserve d'eau	26 939,63 €
Agrandissement secrétariat	9 847,41 €
Abris + sanitaires (bas)	7 701,99 €
Clôture piste et engazonnement	42 596,10 €
Clôture extérieure	20 033,00 €
Aménagement chemin piéton PMR	5 770,70 €
Restaurant	93 725,55 €
Pose gouttières sur les bâtiments	5 365,15 €
Agrandissement parking handicapés	1 200,00 €
Pose compteur électrique	5 661,48 €
Eclairage	154 854,00 €
Extincteurs	950,16 €
Divers	6 469,68 €
TOTAL	787 522,89 €

De plus, la Société des Courses paie tous les ans, depuis 2014, une redevance de 500 € à la commune de Luxé pour mise à disposition de l'hippodrome. Soit, à ce jour, une somme versée de 5 000 €.

Nous vous informons également que l'assemblée générale de la Société des Courses aura lieu le samedi 13 janvier 2024 à 20H30 à la salle de l'hippodrome et elle est ouverte à tous.

La Société des Courses vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année.



LE RECENSEMENT de la population 2024

Cette année, Luxé réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 18/01/2024. et jusqu'au 17/02/2024.

Comment ça se passe ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Si vous n'avez reçu aucun document d'ici le **18 janvier 2024**,
Contactez la commune : mairie.luxe@wanadoo.fr ou 05 45 39 01 77



Votre agent recenseur est Guillaume ROSSELIN.

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de **savoir combien de personnes vivent en France** et d'établir **la population officielle de chaque commune**. Le recensement fournit également **des statistiques sur la population** : âge, profession, moyens de transport utilisés, et les logements...

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

- **Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.**
- Définir le **nombre d'élus** au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...
- **Identifier les besoins** en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter la mairie.

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr.

LES INFORMATIONS et LES MANIFESTATIONS en 2024

Voici les prochains rendez-vous :

DECEMBRE 2023	2 et 3 10 15 et 16 15 et 16	Lotos des courses à Mansle Concert de Noël à l'église de Luxé Vente de tartiflette pour l'école Vente de Civet de chevreuil par la chasse
JANVIER 2024	Samedi 6 Samedi 13 Samedi 20 Dimanche 28	Vœux du conseil municipal à 11h Assemblée Générale des Courses Loto de l'APE Elections complémentaires
FEVRIER	Dimanche 4 Samedi 10 Dimanche 11	Elections complémentaires Assemblée Générale du Patrimoine Repas des aînés
MARS	Dimanche 10 samedi 23	Repas de l'Association du Patrimoine Pièce de théâtre FALM de Mansle
AVRIL	Samedi 6	Karaoké de l'APE
MAI	Samedi 1er Samedi 25	Repas de l'Association du Patrimoine Exposition de l'Atelier des Petites Mains
JUIN	Vendredi 21 Samedi 29	Feu de Saint Jean / Les anciens du Judo Kermesse de l'école APE
JUILLET	Vendredi 5 Dimanche 7 Dimanche 14 Dimanche 21 Samedi 27 dimanche 28	Marche Luxé en Fleurs Brocante des Courses Repas Luxé en Fleurs Repas Patrimoine Inauguration des jardins de la Tour Frairie du village
AOÛT	Vendredi 2 / samedi 3	Courses hippiques et concerts
SEPTEMBRE	Samedi 21 dimanche 22	Patrimoine Visite guidée Eglise et Tour Repas Patrimoine Brocante des Courses
OCTOBRE	Dimanche 27	Marche Octobre Rose Repas Patrimoine
NOVEMBRE	Samedi 30	Marché de Noël
DECEMBRE	Dimanche 15	Concert de Noël du Patrimoine

OCTOBRE ROSE

Un grand MERCI à l'association « **NORDIC Club Luxé** » pour avoir à nouveau, participé et soutenu notre initiative en faveur d'Octobre Rose, malgré la pluie et l'alerte météo qui n'ont pas découragé les marcheurs ! Nous espérons réitérer cette manifestation le 27 octobre 2024 .

Merci à tous les participants !

LA BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque municipale offre bien plus que des livres. On y trouve aussi des magazines, des livres CD pour enfants que l'on peut emprunter gratuitement., des expositions, des animations...

Elle est située Place de la Mairie à côté de la salle des fêtes. Venez vite la découvrir et me rencontrer ! Elle est ouverte tous les après-midi de 13h à 16h, et le mercredi jusqu'à 17h. Des ateliers gratuits pour les abonnés sont programmés les mercredis et vendredis pour enfants et adultes . Consultez le programme sur le Facebook de la bibliothèque.de Luxé.

Si vous êtes abonné, vous bénéficiez d'un accès gratuit à la médiathèque numérique du département et à tous les services gratuits offerts par SESAME 16 :

Les journaux en version numérique

Les magazines.. Des films..

Des formations...

Il vous suffit d'une adresse mail et d'un mot de passe donné à la bibliothèque lors de votre abonnement.

à la bibliothèque de Luxé, partenaire de la médiathèque du département.

La procédure de connexion très facile vous sera expliquée et vous aurez accès à l'ensemble des services de la médiathèque du département, notamment le journal La Charente Libre en lecture gratuite sur votre ordinateur ou tablette ou téléphone, et bien d'autres journaux, revues et magazines !!!

Pensez-y.. Pour 10 euros, c'est un énorme avantage !

Et le vendredi 8 décembre, vous êtes tous invités entre 15h et 19h30 à fêter les 30 ans de la bibliothèque !

Je vous attends nombreux ! Merci de votre participation !

Magali

Contact :

Tél : 05.45.39.01.77

Mail :

mairie.luxe@wanadoo.fr



La mairie

communique

avec vous via

Facebook sur la page

« Mairie de Luxé ».

DECEMBRE 2023